

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN
ANNEE 2021

1 - FAUCARDAGE MECANIQUE

1.1 - Faucardage mécanique toutes saisons

Nom du fossé ou ruisseau	Classification	I en m	L en m	S traitée en m2
Canal Cheminade (buse ZI-rond point de Domène)	P	15,50	1 050	16 275
Canal Cheminade (amont RD Pont de Domène)	P	12,00	2 480	29 760
Canal Chantabot	P	10,17	350	3 560
Canal latéral SNCF	P	16,50	3 300	54 450
Ruisseau de Murianette	P	6,50	600	3 900
Ruisseau du Rivet (amont SNCF)	P	10,50	500	5 250
Ruisseau du Rivet (aval SNCF)	P	7,80	400	3 120
Ruisseau de la Masse	P	6,80	300	2 040
Ruisseau de la Riverate	P	4,00	140	560
Ruisseau des Etapes	P	10,50	300	3 150
Ruisseau du Versoud (plage à l'exutoire)	P	14,00	620	8 680
Plage du Versoud	P	6,00	220	1 320
Fossé de Côte Belle (faire 2 fois zone urbaine) x 2	S	6,00	160	1 920
Fossé du Crêt et de Grand Champ	S	4,65	200	930
Fossé du Pruney (aval CD)	S	10,60	300	3 180
Fossé du Pruney (amont CD)	S	5,30	180	954
Fossé latéral au chemin Chavaru (CD)	S	5,20	1 400	7 280
Fossé de l'Essorton n° 1	S	5,25	550	2 888
Fossé de l'Essorton n° 2	S	6,50	650	4 225
Ruisseau de Pisse Vieille	S	9,50	80	760
Fossé de Chantabot	S	4,35	100	435
Fossé n° 35	S	6,00	150	900
Fossé de Bayardièrre n° 24	S	5,40	300	1 620
Fossé de Pré Chavaru	S	6,30	370	2 331
Fossé de Pré Chapot n° 28	S	6,00	100	600
Fossé gauche au chemin de Chavaru (partie amont)	S	3,10	220	682
Ancien ruisseau de Murianette	S	5,35	530	2 836
Fossé d'assainissement de Gières (faire 2 fois) x 2	S	6,70	590	7 906
Total de la surface traitée en m2				171 511 m ²
Total de la surface traitée en ha				17,15 ha
Montant du faucardage toutes saisons : 17,15 ha x 580 €/ha x 20 % TVA				11 936 €

1.2 - Faucardage mécanique hors culture (après ramassage des récoltes et deuxième passage en zone urbaine)

Nom du fossé ou ruisseau	Classification	l en m	L en m	S traitée en m2
Canal Cheminade	P	10,80	850	9 180
Canal Cheminade (amont)	P	6,00	410	2 460
Canal Chantabot rive gauche aval	P	3,50	300	1 050
Fossé de la Corna	S	7,00	600	4 200
Fossé de Chantabot	S	6,75	200	1 350
Ruisseau de la Masse	P	6,80	570	3 876
Fossé n° 2	S	5,00	300	1 500
Ruisseau des Etapes	P	7,00	220	1 540
Canal Secondaire de Secours	S	6,00	1 650	9 900
Fossé gauche au chemin de Chavaru (partie aval)	S	6,60	400	2 640
Fossé de Pré chavaru	S	6,00	500	3 000
Fossé de Pré Chapot n° 1	S	4,00	400	1 600
Fossé de Pré Chapot n° 2	S	4,00	130	520
Fossé de Pré Perret	S	5,00	250	1 250
Fossé de Pré Perret n° 2	S	4,50	280	1 260
Fossé du Rivet de Pruney	S	7,00	250	1 750
Fossé de Grand Champ	S	4,50	145	653
Fossé des Mortes	S	6,00	430	2 580
Ruisseau de Murianette (rive droite)	P	3,50	150	525
Fossé n° 36 du Lavaury	S	5,80	260	1 508
Canal Cheminade (ZI Intermarché)	P	10,50	700	7 350
Canal Chantabot (ZU RD)	P	3,50	300	1 050
Canal Chantabot (ZU 2ème passage)	P	10,50	300	3 150
Canal latéral à la voie SNCF	P	6,00	3 300	19 800
Ruisseau de la Riverate	P	4,00	140	560
Ruisseau des Etapes	P	5,00	300	1 500
Ruisseau du Versoud	P	10,00	620	6 200
Plage du Versoud	P	6,00	220	1 320
Ruisseau du Rivet de Murianette	P	6,00	500	3 000
Total de la surface traitée en m²				96 272 m²
Total de la surface traitée en ha				9,63 ha
Montant du faucardage hors culture : 9,63 ha x 580 €/ha x 20 % TVA				6 702 €

RECAPITULATIF DU FAUCARDAGE MECANIQUE	
Faucardage toutes saisons	11 936 €
Faucardage hors cultures	6 702 €
TOTAL FAUCARDAGE	18 638 €

2 - TRAVAUX MANUELS - ENTRETIEN DE LA VEGETATION

2.1 - Travaux à réaliser par une entreprise spécialisée

- Ruisseau des Etapes/fossé ZI Grande Ile : abattage de 2/3 arbres (peupliers) penchés et/ou dangereux

FORFAIT TTC 2 420 €

2.2 - Travaux à réaliser par une entreprise d'insertion type CES

Nettoyage manuel des ouvrages et interventions diverses (nettoyage des ponceaux et buses après curage, débroussaillage manuel, ...):

- fossé de la Corna secteur amont / secteur aval et fossé de l'Essorton n° 2/arbre ruisseau du Rivet...
- fossé gauche au chemin Charavu
- ruisseau de Pisse Vieille : débroussaillage
- plage du Versoud sélectif : 2 interventions (AHF)
- fossé du chemin Chavaru (élagage saules)
- plage de Murianette
- fossé de Grand Champ

FORFAIT ESTIMATIF : 12 journées de travail : 12 J X 525 €/J = 6 300 €

TOTAL DES TRAVAUX MANUELS :	8 720 €
------------------------------------	----------------

3 - CURAGES

Commune du Versoud :

- Fossés ZI de la Grance Ile : fossé latéral chemin Charavu, fossé gauche ou chemin Chavaru amont, canal de secours amont à raison de 0.20 m³/m à curer :
 - à déposer sur place : 170 ml x 2€/ml x 20 % TVA 408 €
 - évacuer en décharge agréée : 370 ml x 8,50 €/ml x 20 % TVA 3 774 €
- Fossés secteur pré Perret : à raison de 0.20 m³/m à curer et à déposer sur place y compris réfection d'une buse
600 ml x 2€/ml + 1 forfait (800€) x 20 % TVA 2 400 €

Commune de Domène :

- Curage fossés secteur Malvoisin : fossé n° 2, ruisseau de la masse aval,... à raison de 0.20 m³/m à curer
 - à déposer sur place : 450 ml x 2€/ml x 20 % TVA 1 080 €
 - à évacuer en décharge agréée : 170 ml x 8,50 €/ml x 20 % TVA 1 734 €

TOTAL DES CURAGES :	9 396 €
----------------------------	----------------

4 - TRAVAUX DIVERS

Toutes communes :

- Aménagement dans le cadre de la vidange des CIC/Symbhi :
 - Fourniture et mise en place de 3 passages busés PEHD Ø 600 (à définir) d'une longueur de 6 mètres : 3 unités FORFAIT TTC 7 200 €
- Location en régie d'un camion hydrocureur pour le nettoyage des ouvrages busés après les curages d'hiver :
Estimatif 2 journées de travaux 2 280 €
- ZI de Grande Ile : fossé latéral chemin Charavu : enlèvement et mise en décharge de 4 passages busés inutiles effondrés et/ou bouchés : 4 unités FORFAIT TTC 1 770 €

TOTAL DES TRAVAUX DIVERS :	11 250 €
-----------------------------------	-----------------

5 - FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE

Location en régie d'engin type pelle mécanique :
4 jours x 725 € x 20% TVA = 3 480 €

Location en régie de main d'œuvre équipée de tronçonneuse :
4 jours x 525 € X 20 % TVA 2 520 €

TOTAL DU FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE	6 000 €
--	----------------

TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX 2021	
FAUCARDAGE	18 638 €
TRAVAUX MANUELS	8 720 €
CURAGES	9 396 €
TRAVAUX DIVERS	11 250 €
FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE	6 000 €
TOTAL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN	54 004 €